RIPEC : boycott du Comité technique du CNRS

Le SNPTES a décidé de boycotter le comité technique du CNRS ayant pour objet l'étude des lignes directrices de gestion portant sur le régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) en signe de protestation.

En effet, pour le SNPTES, le CNRS manque clairement de volontarisme alors que le RIPEC lui permet, notamment au travers de lignes directrices propre à l'établissement, de valoriser au mieux l'engagement sans faille des chercheuses et des chercheurs.

La revalorisation du régime indemnitaire des chercheuses et des chercheurs est le résultat de l'action du SNPTES lors des négociations du protocole d'accord sur les carrières et rémunération que nous avons signé. Si pour le SNPTES, la composante 1 (C1) du RIPEC permet de sortir l'indemnitaire chercheur de l'ornière où la prime de recherche s'était enlisée, le CNRS n'utilise cependant pas à plein les marges de manœuvre dont il dispose. Tout d'abord sur la composante 2 (C2) dont la liste de fonctions éligibles est trop imprécise, puis sur la composante 3 (C3) pour laquelle le CNRS n'a pas, semble-t-il, l'intention de se donner les moyens d'aller au-delà d'une attribution à 45% des chercheuses et chercheurs.

Ainsi le SNPTES ne peut se satisfaire des propositions actuelles de la direction du CNRS.

> ***Texte du communiqué intersyndical :***
> *Les organisations syndicales représentatives du CNRS ont décidé de boycotter le Comité technique du CNRS du 18 mai 2022. Ce boycott exprime l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du CNRS au projet portant sur les lignes directrices de gestion du CNRS relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) présenté aujourd'hui au Comité technique. En particulier, les organisations syndicales représentatives regrettent que la direction du CNRS ne se donne pas l'ambition d'attribuer une composante individuelle à toutes les chercheuses et tous les chercheurs qui remplissent leurs missions statutaires.*

Choisy-le-Roi, le 19 mai 2022

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - 09 50 36 41 95
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : https ://www.snptes.fr - Espace de discussions : https://forum.snptes.fr